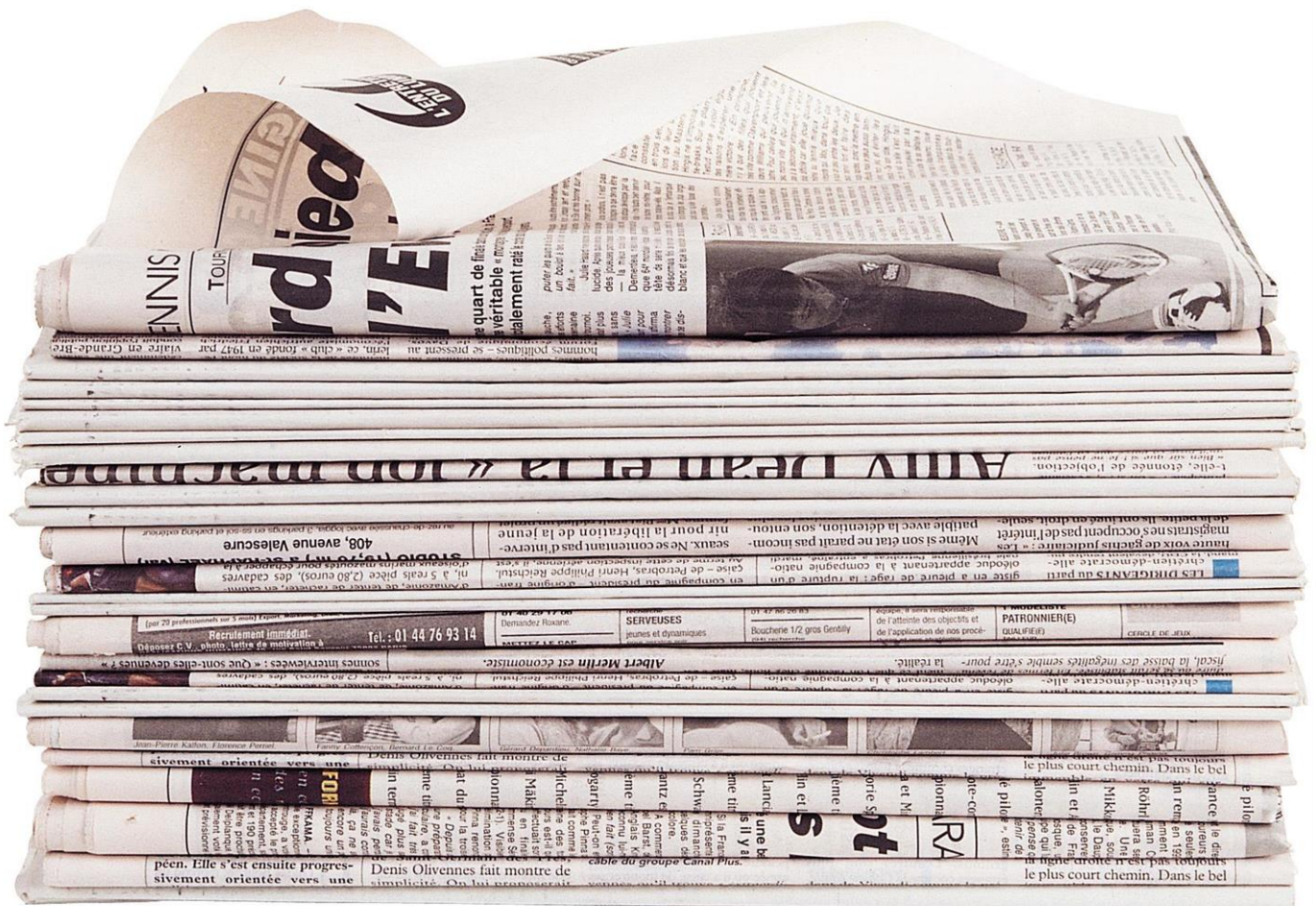


REVUE DE PRESSE



18 JUILLET 2017

> 21 AOÛT 2017



La Boule viternoise invite les ados



Gratuit, le concours de pétanque a vu s'affronter des équipes mixées : jeunes et adultes.

Les animateurs jeunesse et prévention du groupement mutualisé de la CCMM organisent tout l'été des activités pour les jeunes du territoire Moselle et Madon.

Le matin, les jeunes, qui participent aux activités proposées par le groupement mutualisé de la Communauté de communes Moselle et Madon, effectuent des petits chantiers sur les communes

(désherbage, peinture, ramassage de déchets) et bénéficient en contrepartie d'activités diverses.

Ce lundi, en partenariat avec la Boule viternoise, un concours gratuit de pétanque était organisé à Viterne. Les équipes ont été mixées (jeunes et adultes) afin de partager ensemble un moment convivial. Les différentes doublettes se sont affrontées dans une bonne ambiance.

Zoé et sa maman sont arrivées premières du classement, suivies par Yoann et son papa, ainsi que par Émilie et sa maman. Le président Daniel Gasser a remis une coupe aux trois premiers. Par ailleurs, tous les jeunes ont été récompensés.

Cette rencontre, fortement appréciée par les jeunes, est reconduite chaque année grâce aux bénévoles du club qui répondent toujours présents.

De plus, le 25 août, les vacances seront clôturées par un grand barbecue préparé par les jeunes pour leurs familles, l'équipe d'animation ainsi que les élus du dispositif mutualisé de la CCMM.

Différentes animations auront lieu, à savoir un tournoi de foot, mais aussi un atelier de prévention sur la drogue et l'alcool en présence de la brigade de gendarmerie de Nancy, avec qui l'équipe d'animation travaille en étroite liaison depuis plusieurs années.

Mardi 25 juillet 2017 / Flavigny-sur-Moselle

Un été

Cet été encore, les équipes de la médiathèque et de la ludothèque de la Filoche sont accompagnées de bénévoles et d'acteurs de la petite enfance.

L'objectif : proposer une douzaine de rendez-vous en plein air. Le nom de cette opération ? « Lire en short et jouer en tongs », c'est de saison.

Ces événements pour petits et grands sont en accès libre. On y écoute des histoires, on joue... Mais il est également possible de découvrir des livres destinés aux plus petits, afin d'avoir matière à raconter des histoires aux enfants.

Toutes sortes de documents et de jeux sont aussi à disposition.

Outre ces moments ludiques accessibles à tous, la manifestation « Lire en short et jouer en tongs » est le résultat d'une démarche de formation qui vise à accompagner bénévoles et professionnels dans l'éveil des plus petits pour favoriser leur accès au langage.

Mardi 01 août 2017 / Messein

Nettoyage et désherbage au menu



En collaboration avec les élus de la commune, l'équipe d'animation prévention ados a accompagné des jeunes âgés de 12 à 16 ans durant deux matinées. Le lieu ? Des petits chantiers de nettoyage et de désherbage du terrain derrière la base nautique.

En contrepartie de ce chantier, les ados ont eu droit, au choix, à une sortie nancéienne : soit une visite guidée au musée de l'École de Nancy, soit à la Pépinière.

Chaque jour, une vingtaine de jeunes sont encadrés par les animateurs ados de la communauté de communes Moselle et Madon. L'équipe peut encore accueillir d'autres jeunes. Pour celles et ceux qui veulent s'inscrire, le programme d'activités est disponible en mairie.

Le dispositif reçoit également le soutien des partenaires tels que la CAF, la Préfecture de Meurthe-et-Moselle et le Conseil général.

Lecture et jeux en plein air



Des événements pour petits et grands, en accès libre.

Cet été à nouveau, accompagnées de bénévoles et d'acteurs de la petite enfance, les équipes de la médiathèque et de la ludothèque de la Filoche ont organisé une quinzaine de rendez-vous en plein air. Des événements pour petits et grands, en accès libre, où l'on écoute des histoires, on joue, on découvre des livres...

Marion, animatrice de la médiathèque, explique que « Toutes les séances se sont déroulées à Blainville, Flavigny, Neuves-Maisons, Pierreville et Xeuilley. On

a pu constater une affluence plus importante dans ces communes, puisque les activités ont eu lieu majoritairement dans des parcs. Les familles s'y promènent sans forcément avoir eu vent de notre manifestation. Lors de notre animation, les livres sont en accès libre, mais il y a aussi des séances de lecture en groupe et des lectures individuelles. Des jeux de plein air en accès libre sont à découvrir avec afin de compléter le tableau ».

Des activités qui devraient être reconduites par la Filoche aux prochaines vacances.



COMMUNES

CCMM

Début des travaux d'été

La municipalité de Chaligny attaque plusieurs tranches de travaux à partir de lundi 24 juillet.

Les subventions étant arrivées, elle souhaite profiter de la période estivale afin de créer le moins de perturbations possible.

La première tranche concernera le ralentisseur installé provisoirement devant la mairie. Il sera transformé définitivement en plateau surélevé.

La rue Edmond-Pintier sera donc fermée à la hauteur de la mairie du lundi 24 juillet jusqu'au 31 juillet inclus.

Un trottoir et deux ralentisseurs

La seconde tranche intéressera le CC7 (chemin communal 7), direction route du Charbonnier. Il s'agira de la reprise de la structure et du tapis. Un trottoir sera réalisé sur la partie gauche montante, deux ralentisseurs seront également mis en place.

La fermeture sera complète du 31 juillet 8 h du matin jusqu'au 18 août 18 h.

La troisième tranche sera consacrée au sens de la circulation autour de l'école maternelle du Val Fleurion.

Suite à une réunion publique, afin d'assurer la sécurité des piétons, il n'y aura plus qu'un sens de circulation : la rue de la carte sera montante et celle de la Mine descendante.

Ce sens de circulation sera opérationnel au plus tard le 1er septembre.

Parking nord de 32 places à la Filature

La dernière tranche consistera en la réalisation du parking nord de la Filature, en collaboration avec la Communauté de communes Moselle et Madon. Ce parking de 32 places se situera dans l'espace vert en partie basse de la ZAC Planchelle.

Les travaux débuteront le 21 août et dureront environ un mois et demi, sans entraîner d'incidences sur la circulation.

Décès d'Henri Noirel



Nous apprenons le décès d'Henri Noirel survenu lundi 17 juillet. Né à Nancy le 5 juin 1948, il épouse Françoise Salsi en juin 1971. De cette union sont nés Cyril et Benjamin. Il était le grand-père d'une petite Auxane. En 62, service militaire terminé, il commence sa carrière comme apprenti carrossier chez Peugeot à Nancy. En 79, il enseigne la carrosserie au lycée technique à Dombasle. Il termine sa carrière comme chef de travaux. À la retraite, il est élu maire de 2008 à 2014. Il est resté fidèle aux cérémonies municipales. Les obsèques seront célébrées vendredi 21 juillet à 10h30 en l'église de Richardménil. Nos condoléances.

Incroyable succès



L'accès à la barge est libre, chacun peut s'asseoir sur les transats, sortir un pique-nique, prendre le soleil au milieu de l'eau, comme sur le pont d'un bateau de croisière.



Comme un hamster dans sa roue, mais en version nautique.

Feu d'artifice, croisière aux flambeaux, joutes médiévales, bal populaire, concert. La fête du lac a attiré plusieurs centaines de personnes, ce samedi, à Messein. Avec, en prime, la découverte de pontons flottants...

L'objectif est clairement assumé par le maire de Messein, Daniel Lagrange : attirer un maximum de monde autour du lac en développant le site, dans les années qui viennent.

La traditionnelle fête du 14 juillet, célébrée comme chaque année une semaine après la date, « pour ne pas être en concurrence avec les autres », précise le maire, a déjà pris une autre dimension, cette année.

La fête du lac a réuni plusieurs centaines de personnes, hier. Feu d'artifice tiré depuis une barge, au milieu du lac de 17 ha, croisière aux flambeaux avec les petits bateaux de la base nautique, concert

de piano sur une barge amarrée à la rive, joutes médiévales, buvette, restauration, bal populaire avec DJ. Malgré l'orage qui grondait, en soirée, Messein s'est surpassé !

Mais le maire veut aller plus loin. Daniel Lagrange a autorisé une société à amarrer à la berge, au delà de la base nautique, une barge de 400 m² faite de cubes en plastique moulés qui s'emboîtent les uns dans les autres, assurant à l'ensemble une stabilité nettement supérieure à tout ce qui existait jusqu'à présent.

« J'ai donné une autorisation valable cinq semaines, jusque fin août. Il s'agit d'un test. Si c'est concluant, on pourra développer le concept dans les années qui viennent... » confie le maire.

Accès libre à la barge

La barge, conçue par une société de Port-Leucate, Marine Flore, est commercialisée dans le grand Est par l'entreprise de Mathieu Khamouli, de Marbache, qui propose de l'événementiel sur barges flottantes.

L'accès à la barge est libre, chacun peut s'asseoir sur les transats, sortir un pique-nique, prendre le soleil au milieu de l'eau, comme sur le pont d'un bateau de croisière. Les animations sont payantes : bulles gonflables sur l'eau pour les enfants, jeux d'obstacles sur l'eau, parcours sur l'eau. Les concerts programmés sont eux aussi payants. Tonton David et DJ Cesar, le 29 juillet.

Quel succès ! Il y avait foule, ce samedi, pour découvrir la barge. Mais beaucoup regardaient l'eau avec envie. Certains ont même bravé l'interdiction générale de baignade, prise pour cause d'absence de maître nageur et de poste de secours.

« Il faudrait un budget minimum de 30.000 € pour répondre à la réglementation en matière de baignades », confie le maire, qui assure « vouloir obtenir l'autorisation avant la fin de son mandat, dans trois ans ».

Une réunion est prévue avec le Grand Nancy, à la rentrée. Pour étudier une possibilité de partenariat. Messein, qui ne fait pas partie de la Métropole, possède le seul lac de toute l'agglomération...

Philippe MERCIER

Pouvoir se baigner



Daniel Lagrange, maire de Messein

« Je me souviens, quand j'étais enfant, on se baignait dans le lac. La réglementation n'était pas la même qu'aujourd'hui. Maintenant, la baignade doit être surveillée par un maître nageur disposant d'un poste de secours. Le coût serait trop élevé pour notre commune. J'espère pouvoir nouer des partenariats, notamment avec le Grand Nancy, pour répondre à la réglementation. »

Je veux une autorisation de baignade avant la fin de mon mandat.

Jeudi 27 juillet 2017 / Xeuilley

Débat autour du tracé du chemin rural d'Autrey

Lors du dernier conseil municipal, l'ordre du jour était léger.

En ce qui concerne un immeuble situé au 1, rue de la Croix Burnée, la commune n'exercera pas son droit de préemption. Cette décision a été approuvée à l'unanimité.

Concernant la création d'un poste d'adjoint d'animation périscolaire, Bénédicte Florentin, adjointe en charge des affaires scolaires, a présenté le projet aux élus. La création d'un poste pour encadrer les enfants à la cantine à raison de 8 heures hebdomadaires, 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) dans le créneau horaire 11 h 30/13 h 30 a obtenu une abstention.

Le virement de crédits pour des frais de géomètre pour le terrain aire de jeux débouche sur des dépenses imprévues de 1.300 € et 2.000 € pour l'acquisition de ce même terrain et les frais de notaire. 1.200 € s'ajoutent pour l'achat de mobilier pour le groupe scolaire. Cette décision modificative a été approuvée à l'unanimité.

Le plan départemental des itinéraires de promenade et randonnée était le dernier point à l'ordre du jour et a occasionné de nombreux débats. Le tracé du chemin rural dit « d'Autrey » qui traverse le site des carrières Vicat a notamment été discuté. Les promeneurs risquent de rencontrer camions et engins qui alimentent le broyeur de la cimenterie, ce qui pose un gros problème de sécurité. Un autre tracé est envisagé pour éviter cet endroit. Six personnes ont voté pour, une contre, et cinq se sont abstenues.

Mercredi 09 août 2017 / Neuves-Maisons

Eau non conforme

Un prélèvement effectué le 17 juillet révèle une « eau d'alimentation non conforme, à la limite de qualité réglementaire ». « Cette eau présente un caractère agressif, susceptible de provoquer une corrosion des conduites et de présenter alors un risque pour la santé des consommateurs ». Les résultats mettent en évidence une insuffisance du traitement de neutralisation. Il est recommandé de ne consommer cette eau qu'après écoulement de quelques minutes.

Des analyses du 27 avril 2011 et du 19 septembre 2013 faisaient les mêmes constatations. Guy Bernard, président de l'association Neuves-Maisons Demain regrette le manque de transparence dans cette histoire d'eau et surtout sa répétition, rappelant qu'en 2013 2.000 foyers avaient été privés d'eau. Une analyse de contrôle doit confirmer ou infirmer ces résultats.

La hache de guerre est enterrée aux étangs



Le maire (à droite) et le président des pêcheurs ont trouvé un terrain d'entente.

Des travaux effectués par la société de pêche en bordure des étangs de Messein avaient fait polémique. Notamment avec la mairie. Mais la situation semble revenue à la normale.

Entre gens intelligents, on arrive toujours à trouver une solution », assure le maire de Messein, Daniel Lagrange. L'écu arbore le sourire de celui qui a traversé un champ de mines sans exploser. Une polémique féroce a en effet éclaté au printemps dernier dans sa commune. Le genre de litige susceptible d'enflammer sa bucolique bourgade de la périphérie de Nancy.

Tout est parti de travaux effectués en bordure de deux étangs, le Landru et le Mercier, par l'association de pêche locale. Chaque année, cette association effectue l'entretien des berges. Mais cette année, les pêcheurs ne se sont pas contentés d'un coup de débroussailleuse. Ils ont abattu des arbres et creusé des chemins de gravillons pour permettre aux voitures de leurs adhérents d'aller jusqu'aux bords des étangs.

Ce qui a scandalisé pas mal de promeneurs qui ont dénoncé une atteinte à l'environnement, un « massacre » d'un espace naturel. La mairie a été forcée de prendre parti dans ce litige passionnel. Car les travaux ont été faits sur des terrains lui appartenant et sans son autorisation.

« Nous ne pensions pas à mal. Nous adorons ce site et nous n'avons donc aucune intention de l'abîmer ou de le détruire », se défend Damien Barbesant, le président de l'association de pêche.

L'art du compromis

Le maire a néanmoins dû lui taper sur les doigts. Mais gentiment. Sans trop en faire, pour ne pas braquer l'ensemble des pêcheurs. « Ils sont très utiles pour l'entretien des berges. Sans eux, je ne sais pas comment nous ferions », reconnaît ainsi le premier magistrat de Messein qui a réussi un impressionnant numéro d'équilibriste. Il est parvenu à être ferme sans être obtus et conciliant sans être faible. Ce qui lui a permis de trouver une solution de compromis.

Les pêcheurs ont accepté de faire des efforts pour remettre le site en état, à la grande satisfaction des promeneurs. Ils ont retiré les bâches noires qu'ils avaient posées à certains endroits, refait les talus de façon plus naturelle, remis du gazon et commencé à replanter quelques arbres. « Un important plan de plantation sera réalisé en automne », ajoute le maire.

L'écu a également décidé de prendre à bras-le-corps l'épineux problème de la piste cyclable. Là encore, il a pratiqué l'art du compromis. Il concède aux pêcheurs la possibilité d'en utiliser de très courts tronçons pour se rendre sur leurs postes de pêche. « A vitesse très réduite et avec des feux de détresse », précise le maire.

En contrepartie, les pêcheurs s'engagent à ne pas stationner sur la piste et à ne jamais emprunter la portion entre les étangs du Landru et du Mercier. Un panneau doit rappeler l'ensemble de ses règles. « Et les contrevenants seront verbalisés », prévient Daniel Lagrange. Pour l'instant, tout le monde semble prêt à jouer le jeu.

Christophe GOBIN



ACTUALITES

DIVERSES

La Moselle à moins de 10 m/seconde



Le débit de la Moselle dans laquelle le Grand Nancy puise son eau pour alimenter l'agglomération est passé sous les 10 m³/s. Pas encore d'inquiétude pour approvisionner la ville. Mais vigilance sur la consommation.

Les deux tiers des nappes phréatiques de France (74 %) affichent un niveau modérément bas, à très bas. Cette situation, assez dégradée, est la conséquence du déficit de recharge hivernale de cette année ». Le dernier constat du Bureau de recherche géologique et minière (BRGM) est sans appel. La situation se tend sérieusement au registre des ressources en eau potable. Et 87 % des nappes

sont orientées à la baisse. « Ce n'est pas non plus les quelques orages qui peuvent suffire à inverser la tendance », souligne Serge Bouly, vice-président délégué à l'eau potable à la Métropole du Grand Nancy. Une métropole qui a d'ailleurs une particularité : celle de disposer d'une ressource unique et de surface. Elle puise en effet l'eau dans la rivière Moselle, à Messein, avant de la traiter dans l'usine Édouard Imbeaux de Vandœuvre.

Canicule de 2003

Autant dire qu'en la matière, c'est le débit de la Moselle qui importe pour l'approvisionnement de Nancy. « Nous prélevons actuellement 550 l à la seconde alors que le débit de la rivière vient de passer sous les 10 m³/s. On se rapproche donc peu à peu des niveaux de 2003 (N.D.L.R. : année de la canicule), sachant qu'en 1976 la situation était encore plus sévère. Mais il y a encore de la marge même s'il faut être vigilants ».

C'est à partir d'un débit de rivière de 5 m³/s que les autorités sont en phase d'alerte. « À ce niveau, on a encore été autorisé à prendre 1,2 m³ en 2003 », indique Serge Bouly. « Pour l'instant, il n'y a donc pas de risque pour l'alimentation en eau de l'agglomération. Mais la prudence s'impose surtout si nous avons encore deux semaines de chaleur sans précipitation ».

Une réserve, des réservoirs

L'élu invite ainsi les consommateurs « à la modération dans les usages ».

Élément plutôt positif : la consommation globale des Grands-Nancéiens a tendance à baisser depuis plusieurs années grâce à des comportements plus vertueux, à des installations plus efficaces (chasse d'eau) ou à de l'électroménager plus performant.

Le Grand Nancy dispose par ailleurs d'une réserve brute de 2,5 millions de m³ avec le plan d'eau de Flavigny, Richardmémil et Messein. En aval de l'usine Imbeaux, une trentaine de réservoirs garantissent également un approvisionnement en eau potable pendant 24 heures.

S'il y a encore de la marge, on sait que les épisodes de sécheresse risquent de se multiplier à l'avenir. La métropole a ainsi lancé un projet pour sécuriser, et pas seulement au regard de la météo, son alimentation. Elle ira aussi, dans le futur, puiser ses ressources dans la Meurthe.

Ghislain UTARD